

## Appel à propositions - Projet de justice reproductive

Le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ) est un organisme national à but non lucratif, qui œuvre en faveur de l'avancement de l'égalité des genres au Canada par le biais de litiges, de la réforme législative et de l'éducation juridique du public.

Nous finançons trois projets de recherche pour soutenir et documenter nos efforts de réforme législative en matière de justice reproductive.

Les propositions doivent être envoyées avant 23 h 59 HNE, le 12 décembre 2021. Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous.

Merci de partager cet appel !

### Synthèse

<b>Nombre de prix</b>	3
<b>Montant</b>	2 à 5 000 \$ 1 à 2 500 \$
<b>Durée</b>	De décembre 2021 à mars 2022
<b>Date limite de candidature</b>	Le 12 décembre 2021 (23 h 59 HNE)
<b>Annonce des résultats</b>	Au plus tard le 17 décembre 2021
<b>Instructions d'envoi</b>	Envoyez tous vos documents en un seul fichier PDF à Kat Owens : <a href="mailto:k.owens@leaf.ca">k.owens@leaf.ca</a>

### Contexte

La justice reproductive, terme inventé en 1994 par les [Women of African Descent for Reproductive Justice](#) (Femmes de descendance africaine pour la justice reproductive), est le fondement de l'égalité des genres et s'avère essentiel au mandat du FAEJ.

La justice reproductive exige que chaque individu soit en mesure de faire ses propres choix au sujet de sa vie reproductive et ait accès aux services de santé reproductive. Elle exige également que tous les individus aient la possibilité d'élever des enfants dans un environnement sûr et sain. Elle englobe non seulement les droits reproductifs, mais aussi les conditions sociales, économiques et politiques, ayant un impact sur la capacité des individus à élever leurs enfants dans la dignité.

Le FAEJ lance son projet de justice reproductive. Grâce à ce dernier, nous cherchons à développer et à faire avancer des propositions de réforme législative liées à des questions essentielles de la justice reproductive. Nous recrutons trois chercheurs pour nous aider à développer les fondements de ces propositions.

## Descriptif

Ces derniers seront chargés de passer en revue la littérature sur les questions essentielles de la justice reproductive, des politiques des juridictions spécifiques et de synthétiser leurs conclusions. Il leur sera demandé de « repérer les problèmes » et de nous fournir des liens ressources.

La portée de ces analyses documentaires est décrite dans le tableau ci-dessous :

Projet	Juridiction	Problèmes	Longueur totale
1	Ontario et Nouvelle-Écosse	a. Protection de l'enfance	25 à 35 pages
2	Alberta et Manitoba	b. Équité salariale	25 à 35 pages
3	Québec	c. Services reproductifs (p. ex., avortement, contraceptifs, santé sexuelle, reproduction assistée)	12 à 16 pages
		d. Droits parentaux dans les relations homosexuelles	

## Montant et durée

Les candidats retenus recevront 5 000 \$ (pour les projets 1 et 2) ou 2 500 \$ (pour le projet 3) afin de mener à bien leur recherche. Les rapports devront nous parvenir avant le 31 mars 2022.

En sollicitant cette possibilité de financement, les candidats retenus acceptent que le FAEJ partage les travaux qui en résultent avec d'autres organisations et personnes intéressées.

## Processus de candidature

Les candidats doivent envoyer les éléments suivants en une seule pièce jointe, au format PDF :

- Une lettre d'intention décrivant le ou les projet(s) envoyé(s) et résumant les compétences / expériences pertinentes du candidat en rapport avec le ou les projet(s) (un maximum de deux pages par lettre).
- Le CV des candidats
- Un bref échantillon représentatif de leurs écrits (5-10 pages)

Les candidats peuvent envoyer leur candidature à plusieurs projets, mais un seul maximum sera attribué par candidat retenu. Une seule lettre d'intention est demandée, même si vous postulez à plusieurs projets.

Les candidats au projet 3 (Québec) doivent être en mesure de mener des recherches juridiques et politiques en français.

Seules les candidatures envoyées par courriel seront prises en compte. En objet de votre candidature électronique, veuillez indiquer « Projet Justice reproductive - Appel à propositions ». Les candidatures

doivent être envoyées à Kat Owens à [k.owens@leaf.ca](mailto:k.owens@leaf.ca), au plus tard à 23 h 59 HNE, le 12 décembre 2021.

Les candidats retenus seront informés le 17 décembre 2021 au plus tard.

Le FAEJ accueille et encourage les candidatures de personnes handicapées sur toutes les offres disponibles. Le cas échéant, des aménagements seront mis en place sur demande pour les candidats participant à toutes les phases du processus de sélection.

Le FAEJ encourage les candidatures reflétant la diversité de nos communautés. Nous encourageons vivement la candidature des personnes s'identifiant comme appartenant à des groupes tels que les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), les nouveaux arrivants, les personnes de genre différent et d'autres groupes méritant un traitement équitable.

### **Nos coordonnées**

Pour en savoir plus sur cette possibilité de financement ou si vous avez des demandes d'aménagement du processus de candidature à formuler, veuillez communiquer avec :

#### **Kat Owens**

Directrice du Projet de justice reproductive

Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ)

Courriel : [k.owens@leaf.ca](mailto:k.owens@leaf.ca)